

L'acceptation du présent règlement intérieur conditionne la qualité de la prise en charge pendant votre hospitalisation. Il s'impose à tous les patients d'hospitalisation complète. Une **réunion obligatoire des entrants** est prévue le lundi matin suivant votre admission.

Horaires

Les horaires de réveil, couché, repas, visite des psychiatres en chambre et distribution des traitements qui vous sont communiqués doivent être respectés. Il est demandé aux patients de regagner leurs chambres pour le coucher à 23h00.

Repas

La présence aux repas est obligatoire (sauf en cas de sortie thérapeutique). Nous vous demandons, dans un respect mutuel, de ne pas quitter la table au cours des repas et d'éteindre vos téléphones portables. Vous n'êtes pas autorisé à amener de la nourriture extérieure à table, ni à monter la vaisselle en chambre

Visites

Hors contexte COVID, les visites sont autorisées tous les jours aux horaires communiqués, dans les salons du rez-de-chaussée (dans les petits salons des étages pour les personnes à mobilité réduite) en dehors de la participation aux activités thérapeutiques du chemin clinique. Les visites en chambre sont interdites sauf autorisation médicale spécifique. Les visiteurs doivent avoir un âge minimum de 15 ans révolus. Les animaux sont interdits dans l'établissement.

Sorties pendant l'hospitalisation

Les horaires de sortie sont soumis à l'accord du psychiatre au travers d'une sortie thérapeutique et doivent avoir lieu en dehors de la participation aux activités thérapeutiques du chemin clinique et des plages horaires des visites des psychiatres. Les sorties thérapeutiques sont à demander à votre psychiatre (pour son accord) et aux soignants. Au moment de votre sortie, le formulaire de sortie thérapeutique est à récupérer à l'infirmierie de votre étage (avec des traitements éventuels, tout en déposant votre clé de chambre). A votre retour, le formulaire sera à redonner aux soignants avec les éventuels traitements que vous n'aurez pas pris et une vérification de vos effets personnels pourra être possible. **En cas de non-retour dans l'établissement, un signalement sera fait à la gendarmerie.**

Exclusion pour raison médicale et/ou administrative

Dans ce cas, l'accès à la clinique et la réadmission dans l'établissement ne seront possibles qu'après une période de 3 mois.

Tenue et comportement

Un comportement et une tenue en rapport avec les règles de la vie en société sont souhaités. Nous vous remercions de porter une tenue décente dès le petit-déjeuner. Une attitude respectueuse et courtoise à l'égard du personnel et des autres patients, ou de leurs visiteurs est exigée. Au même titre que les visites extérieures, les visites entre patient(e)s en chambre sont interdites. Toute dégradation des locaux ou du matériel de votre fait vous sera imputable et facturée.

Objets considérés comme dangereux

Une vérification ou un inventaire de tous vos objets personnels sera réalisé à votre entrée par le personnel soignant. Les objets considérés comme dangereux vous seront retirés à votre arrivée et restitués sous 48h après accord du psychiatre. Les objets coupants et tranchants vous seront retirés et rendus à votre sortie après accord du psychiatre. Pendant votre séjour, il est possible que le personnel soignant effectue des visites de votre chambre en votre présence et retire les objets considérés comme dangereux. Tous les objets retirés vous seront remis après avis des équipes pluridisciplinaires

Téléphone

Sauf contre-indication médicale, il est possible de disposer d'une ligne téléphonique permettant entre 8h30 et 21h30 de recevoir des appels et de téléphoner hors de l'établissement (voir tarifs et ouverture de ligne auprès de la secrétaire d'accueil). L'utilisation du téléphone portable est tolérée dans le cadre d'un usage discret en dehors des repas et des activités.

Télévision

Dans le cas d'une utilisation en chambre double et par respect pour votre voisin, le volume sonore doit être modéré.

Linge

Il vous est demandé de consulter le personnel soignant qui pourra vous guider dans l'utilisation des machines et leur disponibilité. La Direction décline toute responsabilité en cas de dégradation du linge.

Liberté de circulation

Durant votre séjour vous bénéficiez d'une liberté de circulation dans l'établissement, certaines zones vous seront accessibles en permanence et d'autres uniquement à certaines heures ou sur autorisation de l'équipe soignante (parc extérieur, salle de sport, balnéo ...). Dans l'intérêt de votre prise en charge et pour votre sécurité, l'accès à l'extérieur de la clinique se fait sur accord médical préalable que vous pouvez solliciter à tout moment auprès de votre psychiatre (sortie thérapeutique).

Vidéosurveillance

Pour la sécurité de tous, l'ensemble de l'établissement (sauf les chambres) bénéficie d'une vidéosurveillance conformément à la déclaration faite en Préfecture.

Conduite de véhicule personnel

Vous serez informé par votre médecin psychiatre des effets secondaires des médicaments sur la conduite. Ainsi, pendant toute la durée de votre séjour, la conduite d'un véhicule vous est fortement déconseillée.

Objets de valeur

Une clé magnétique pour ouvrir votre porte de chambre vous sera remise à l'entrée ainsi qu'une clé de placard contre une caution (qui vous sera restituée à votre sortie au rendu des 2 clés). La Direction décline toute responsabilité en cas de vol d'objets.

Médicaments personnels

Un inventaire sera effectué à votre admission. Ces médicaments seront déposés dans une boîte à votre nom au sein du poste de soins, sauf traitements particuliers autorisés spécifiquement par le psychiatre. A votre sortie, ils vous seront restitués après avis médical ou détruits (traitements arrêtés pendant le séjour).

Tabac et produits interdits

Conformément à la législation en vigueur, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments (y compris les cigarettes électroniques). Des terrasses extérieures fumeurs sont accessibles à chaque étage. L'introduction et la consommation dans l'établissement d'alcool, de produits illicites et de médicaments est formellement interdite. La consommation de CBD sous forme fumée est interdite. En cas de non-respect de cette disposition, votre prise en charge au sein de l'établissement sera réévaluée et une exclusion pourra être envisagée.

Les denrées périssables

Pour des raisons sanitaires, la conservation en chambre de denrées périssables, notamment celles nécessitant une réfrigération, **est strictement interdite**. Les denrées à dates de conservation longues sont autorisées à condition que les quantités restent raisonnables. Dans le cas contraire, celles-ci seront détruits en votre présence.

Tout matériel personnel

Pour des raisons de sécurité incendie, tout appareil électrique : cafetière, bouilloire, réchaud à gaz, fer à repasser, ventilateur, ... sont à proscrire.

Colis

La livraison des colis sur site est interdite. Tout colis réceptionné sera renvoyé à l'expéditeur.

**Date et signature du patient précédé de la mention
« Lu et approuvé » :**

Etiquette Patient